asre 49

ASSOCIATION SÉCURITÉ ROUTIÈRE
EN ENTREPRISE DE MAINE-ET-LOIRE

LIVRET PEDAGOGIQUE

JEU CONCOURS SECURITE ROUTIERE

Du 12 au 30 Mai 2025

SOMMAIRE

1 **Risque Routier Professionnel :** garantir la sécurité des déplacements. 3

2 **Sous influence :** substances dangereuses au volant. 4

3 **Conduire sous médicaments :** un risque sous-estimé. 5

4 **Ne pas décrocher :** conduire en toute sécurité, sans distraction. 6

5 **Rouler prudemment :** sécurité sur vélos et EPDM. 7

6 **Tramways et voies ferrées :** respect et vigilance aux intersections. 8

7 **Poids lourds :** maîtriser la route et les risques cachés. 9

8 **Autoroute en toute sécurité :** vitesse et comportement responsable. 10

9 **L'écoconduite :** rouler malin pour la planète. 11

10 **Réglementation en évolution :** rester à la pointe de la sécurité. 12

11 **Le partage de la route :** pour plus de sécurité. 13

1

Risque Routier Professionnel :

Garantir la sécurité des déplacements

27 815 500

travailleurs concernés par le risque routier*

37% des accidents corporels de la route impliquent au moins un usager en déplacement lié au travail.

* Source : ONISR

Accident de travail : Il s'agit d'un accident survenant par le fait ou à l'occasion du travail, sur le lieu de travail ou lors d'un déplacement professionnel.

Accident de trajet : Il se produit lors d'un déplacement entre le domicile et le lieu de travail ou entre deux lieux de travail, pendant une période normale de déplacement.

Facteurs principaux

Vitesse excessive ou inadaptée : Présente chez 28 % des conducteurs présumés responsables d'accidents mortels.

Alcool : Identifié chez 23 % des présumés responsables d'accidents mortels.

Inattention : Reconnue chez 13 % des présumés responsables d'accidents mortels.

En 2022, le risque routier professionnel, c'est un 1,3 décès par jour dans un déplacement en lien avec le travail. (Source : ONISR)

485 personnes tuées lors d'un déplacement lié au travail (ONISR).

345 pour les accidents de trajet (entre le domicile ou le lieu de déjeuner et le travail)

140 pour les accidents de mission

4,8 millions de journées d'arrêt de travail chaque année en France. → Soit l'équivalent de près de 18000 salariés arrêtés toute une année.

En moyenne, 96 jours d'arrêt pour une victime d'un accident de la route lié au travail. → Contre 87 jours d'arrêt pour l'ensemble des accidents du travail (hors accidents de la route).

Mesures de prévention

1. **Équipements de sécurité :** Fournir des équipements adaptés, tels que des gilets réfléchissants, des dispositifs mains-libres pour les communications et des systèmes de navigation sécurisés.
2. **Gestion du temps et des pauses :** Mettre en place des politiques de gestion du temps de conduite et encourager des pauses régulières pour éviter la fatigue.
3. **Suivi et évaluation :** Instaurer des outils de suivi des déplacements professionnels et évaluer régulièrement les risques associés.
4. **Formation et sensibilisation :** Organiser des sessions de formation sur les risques routiers professionnels et les bonnes pratiques de conduite.

2

Sous Influence :

Des substances dangereuses au volant

asre 49
ASSOCIATION SÉCURITÉ ROUTIÈRE EN ENTREPRISE DE MAINE-ET-LOIRE

Alcool et conduite

Diminution de la **concentration**,
réduction des **capacités de réaction** et de coordination,
et **altération de la perception** de la vitesse.

30%

Des **accidents mortels** sur les routes sont dus à l'alcool.

La limite légale d'alcoolémie est de 0,5 g/l de sang pour les conducteurs de véhicules légers.

0,2 g/l de sang pour les conducteurs en période probatoire et pour les conducteurs de transports en commun.

Le risque d'être responsable d'un accident mortel est multiplié par 18 chez les conducteurs alcoolisés (au dessus du seuil autorisé).

Drogues et conduite

Augmentation du temps de réaction

Altération de la conscience de son environnement

Diminution de l'aptitude à décider rapidement

700

Personnes tuées sur les routes dans un accident impliquant un conducteur ayant consommé des drogues chaque année.

La conduite sous l'emprise d'alcool, de drogues ou de médicaments peut non seulement entraîner des accidents, mais aussi engager la responsabilité civile et pénale de l'entreprise !

3

Conduire sous Médicaments :

Un risque sous-estimé

asre 49
ASSOCIATION SÉCURITÉ ROUTIÈRE EN ENTREPRISE DE MAINE-ET-LOIRE

Médicaments et conduite

Conduire après avoir pris certains médicaments comporte des risques.

Anxiolytiques, somnifères, antidépresseurs, antihistaminiques :
Ces médicaments peuvent provoquer une somnolence excessive et affecter les réflexes, la concentration et l'attention.

Il est essentiel de consulter la notice d'un médicament avant de conduire.
(Dans tous les cas respecter ce qui est indiqué sous les pictogrammes)

SOYEZ PRUDENT
Ne pas conduire sans avoir lu la notice

SOYEZ TRÈS PRUDENT
Ne pas conduire sans l'avis d'un professionnel de santé

NE PAS CONDUIRE
Pour la reprise de la conduite, demandez l'avis d'un médecin

En 2018, près de **1 000 accidents** ont été enregistrés comme étant directement liés à la prise de médicaments altérant les capacités de conduite.

Sanctions réglementaires

	Consommation de drogues.	Consommation de drogues et d'alcool.
Multiplication du risque d'accident mortel	x1,65	x29

= Accident mortel sous emprise

Sanctions pénales :

Jusqu'à **2 ans** d'emprisonnement et **4 500 euros** d'amende + retrait 6 points.

Jusqu'à **3 ans** d'emprisonnement et **9000 euros** d'amende.

Jusqu'à **7 ans** d'emprisonnement et **100 000 euros** d'amende en cas d'accident mortel.

4

Ne pas décrocher :

Conduire en toute sécurité, sans distraction

asre 49
ASSOCIATION SÉCURITÉ ROUTIÈRE EN ENTREPRISE DE MAINE-ET-LOIRE

Risque Routier : Le Téléphone

Le Code de la route interdit l'utilisation d'un téléphone portable tenu en main pendant la conduite.

Utiliser un téléphone en conduisant multiplie **par trois** le risque d'accident matériel ou corporel.

1 accident corporel sur 10 est lié à l'utilisation d'un téléphone au volant.

Passible d'une amende de **135 euros** et d'un retrait de **3 points** du permis de conduire.

Ecrire un SMS au volant multiplie par 23 le risque d'accident.

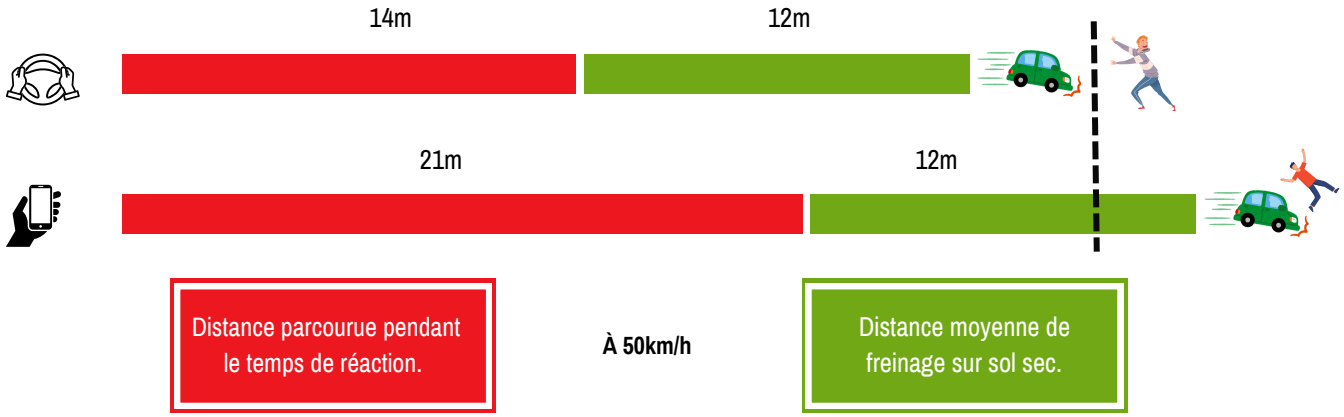

Que faire ?

Mode conduite : Activez le mode "Ne pas déranger" ou "Mode conduite" sur votre smartphone pour bloquer les notifications et appels entrants pendant la conduite.

Préparation avant le départ : Programmez votre GPS et sélectionnez votre musique avant de commencer à conduire pour éviter les manipulations en cours de route.

Utilisation de kits mains-libres : Bien que l'utilisation de kits mains-libres soit autorisée, elle augmente les risques liés à la distraction cognitive. Il est donc recommandé de limiter les conversations téléphoniques pendant la conduite.

Rouler prudemment :

Sécurité des vélos et EDPM

EDPM : Véhicule sans place assise, conçu et construit pour le déplacement d'une seule personne, dépourvu de tout aménagement destiné au transport de marchandises, équipé d'un moteur non thermique avec une assistance et dont la vitesse maximale par construction est supérieure à 6 km/h et ne dépasse pas 25 km/h.

Les obligations

Les Infractions

Equipements Obligatoires

Quelques chiffres

Le partage de la rue

+ d'utilisateur vélo et d'EDPM = Adaptation de la conduite

Prévenir ses changements de direction : Signaler ses intentions de tourner ou de changer de voie en utilisant les clignotants permet aux autres conducteurs de réagir en conséquence.

Cause principale des décès cyclistes: Blessures dues à un **choc à la tête.**

Obligation **d'assurance** pour les EDPM

Statistiques de la sécurité routière (2023) :

- **Décès routiers :** 7% impliquent vélos et EDPM.

Augmentation des transports alternatifs :

- **Vélos** : Plus de 2,3 millions de cyclistes. Post-COVID : Croissance de 79%.
- **EDPM :** Plus de 2,3 millions d'utilisateurs. Post-COVID : Croissance de 98%.

6

Tramways et voies ferrées :

Respect et vigilance aux intersections

asre 49
ASSOCIATION SÉCURITÉ ROUTIÈRE EN ENTREPRISE DE MAINE-ET-LOIRE

Le tramway à Angers

Inauguré en 2011, le tramway d'Angers comprend **trois lignes** d'une longueur totale de 31 kilomètres, équipées d'**un système de régulation de trafic intelligent.**

En 2024, le réseau de tramway angevin a enregistré **une quarantaine d'accidents** dont un quart avec un mode de transport doux.

En France, le ministère des Transports a recensé pas moins de **1 380 accidents de tramway en France.**

Plan du réseau de tramway Angers, 2025

La signalisation

Panneau de signalisation d'une voie **uniquement réservée aux tramways.**

Panneau de danger indiquant une **traversée de voie de tramway dans 50 mètres.**

Panneau de signalisation de position localisant une **traversée de voies de tramway.**

Signal d'arrêt rouge clignotant destiné à **interdire momentanément la circulation** à tout véhicule routier et aux piétons.

Le tramway est toujours prioritaire !

Les typologies d'accidents

Respecter la circulation
(Lorsque le tram passe il est interdit de circuler)

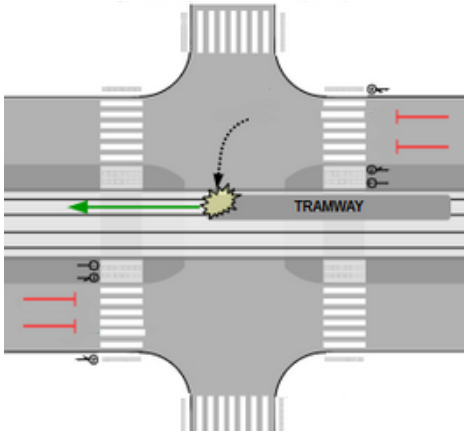

Noir = Sens présentant une situation à risques avec le tramway

Rouge = Sens interdit pendant le passage du tramway

Vert = Sens du tramway

85 % des collisions avec véhicules routiers réalisant un mouvement tournant se sont produits alors que la rame circulait dans le **même sens**.

Les types d'accidents en intersection

- **Non-respect de la signalisation lumineuse :** Accidents causés par des véhicules qui ignorent les feux tricolores ou franchissent un feu orange.
- **Changement de phase des feux :** Accidents lorsque des véhicules engagés dans un virage à gauche sont bloqués par la signalisation, puis traversent la plateforme tramway lors du passage au rouge.
- **Non-respect de la signalisation :** Accidents dus à des usagers ignorant les interdictions de tournants ou demi-tours, créant des conflits sur la plateforme tramway.

Un tramway peut en cacher un autre.

Poids lourds :

Maîtriser la route et les risques cachés

asre 49
ASSOCIATION SÉCURITÉ ROUTIÈRE EN ENTREPRISE DE MAINE-ET-LOIRE

Qu'est-ce qu'un véhicule lourd ?

- Supérieure à 3,5 tonnes
- Camions, bus, semi-remorques, engins de chantiers
- Vitesse limitée en fonction des routes
- Permis C, C1, CE, D, D1, BE ou B1
- Peut transporter de la marchandise ou des personnes

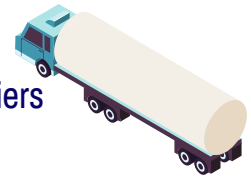

Les angles morts

Depuis le 1er janvier 2021, les poids lourds sont dans l'obligation de **signaler leurs angles morts.**

Les règles de circulation spécifiques

Selon le tonnage :

Interdiction d'accès aux véhicules, supérieur à la valeur indiquée.

Accès interdit aux véhicules pesant sur un essieu plus que le nombre indiqué.

Déviation temporaire, pour les véhicules supérieur à la valeur indiquée.

Selon la nature du chargement :

Accès interdit aux véhicules transportant des marchandises explosives ou inflammables.

Accès interdit aux véhicules transportant plus d'une certaine quantité de produit de nature à polluer les eaux.

Accès interdit aux véhicules transportant des marchandises dangereuses.

Voie strictement réservée aux véhicules de transports en commun.

Interdiction de dépasser :

Interdiction de dépasser aux véhicules lourds.

Fin d'interdiction de dépasser aux véhicules lourds.

Les poids lourds en chiffres :

En 2024, près de **15 %** des accidents de la route impliquent un poids lourd, entraînant plus de **400 décès**.

8 Autoroute en toute sécurité :

Vitesse et comportement responsable

asre 49
ASSOCIATION SÉCURITÉ ROUTIÈRE EN ENTREPRISE DE MAINE-ET-LOIRE

Protéger la vie sur les autoroutes:

1 accident sur 4 sur la bande d'arrêt d'urgence.

43 véhicules d'intervention heurtés en 2024.

67% ne respectent pas le corridor de sécurité.

En chiffres :

28 DÉCÈS DU PERSONNEL AUTOROUTIER **DEPUIS 2002.**

La législation française :

NON respect = 135 € d'amende

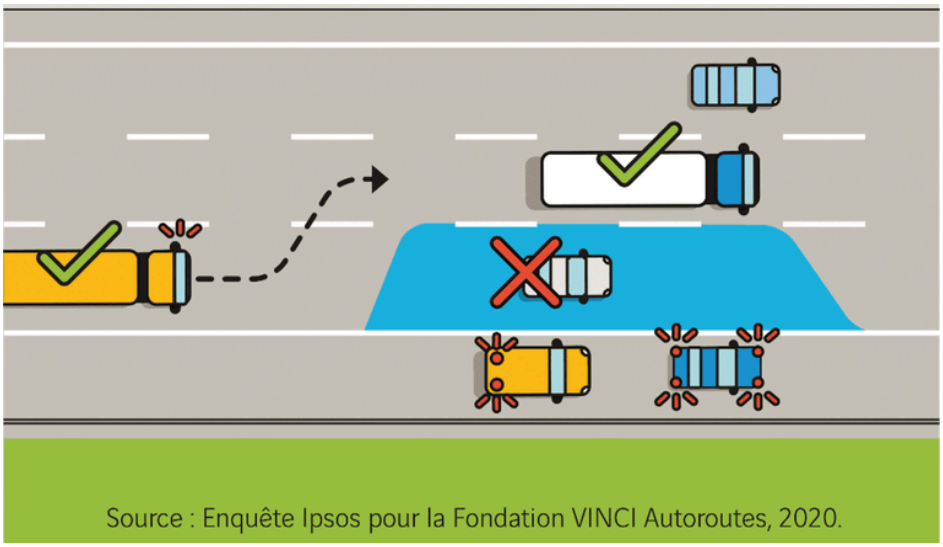

Schéma du corridor de sécurité sur autoroute

37% accidents lors de balisages sur chantier.*

36% accidents lors d'interventions d'urgence.*

*Source : Le site de la sécurité du personnel autoroutier

À retenir

La voie de gauche est réservée pour le dépassement, n'y restez pas plus longtemps que nécessaire pour permettre à la circulation de rester fluide.

Les distances de sécurité :

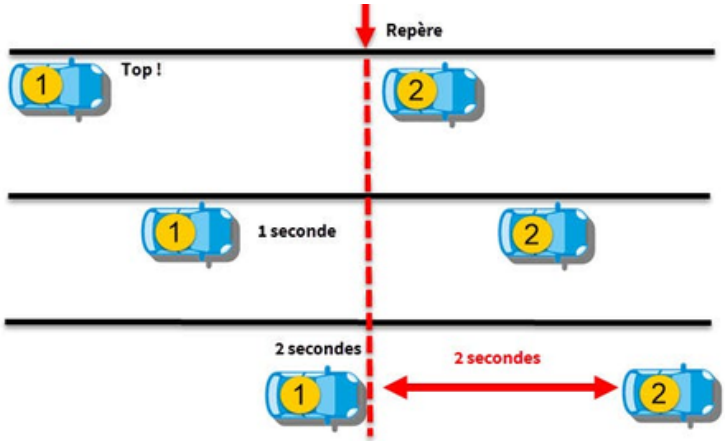

Respectez les limitations de vitesse, surtout dans les zones de travaux. Elles sont là pour votre sécurité et celle des ouvriers.

L'écoconduite :

Rouler malin pour la planète

asre 49
ASSOCIATION SÉCURITÉ ROUTIÈRE EN ENTREPRISE DE MAINE-ET-LOIRE

Les 10 commandements de l'éco-conduite

L'entretien

- Vérifiez régulièrement la pression des pneus : **1 fois / mois.**
  Pneus "basse consommation" = **5 % d'économie.**
- Entretenez votre véhicule :
  Filtre à air encrassé = **+ 3 % consommation.**
  Moteur mal entretenu = **+ 25 % consommation.**

Eco-conduite

Rouler à 120 km/h au lieu de 130km/h sur autoroute sur 100km c'est 4 minutes de "perdues" mais c'est...

- Réduire la probabilité d'avoir un accident
- Mieux préserver ses freins et ses pneus
- Limiter la concentration de CO2
- Economiser du carburant

Avant de partir

- Evitez les charges inutiles : barres de toit, porte-vélos, galerie de toit = **10 % d'économie.**
- Préparez votre itinéraire.
- Evitez de prendre votre véhicule pour des trajets courts.

Ecologique

Sécuritaire

Economique

En conduite

- Changez de vitesse dès 2000 tr/min pour une voiture diesel et dès 2500 tr /min pour une voiture essence ou GPL : économie = **20% sur route, 30% en ville.**
- Climatisez raisonnablement : la consommation supplémentaire peut atteindre 20 %.
- Faites preuve d'anticipation :
  Vitesse modérée lors des 5 premiers kms, **économie de 45%** sur le 1er km et 25% sur le second
  Conduite souple et sans à coup : **économie de 40%** par rapport à une conduite agressive.
- Roulez moins vite : 10 km/h en dessous de la vitesse maximum, c'est **une économie d'1L/100 km** sur autoroute.
- Coupez le moteur lors d'un arrêt d'au minimum 30s : embouteillages, péages...

10 Réglementation en évolution :

Rester à la pointe de la sécurité

asre 49
ASSOCIATION SÉCURITÉ ROUTIÈRE EN ENTREPRISE DE MAINE-ET-LOIRE

Vitesse

Villes à 30 km/h :

De plus en plus de communes abaissent la vitesse en agglomération.

+440 villes en France ont adopté une limitation à **30 km/h** sur la majorité de leurs rues

un piéton heurté à **30 km/h a 90% de chances de survie**, contre **20% à 50 km/h**

Routes départementales : 80 km/h

Depuis le 1er juillet 2018, la vitesse maximale sur la plupart des routes bidirectionnelles sans séparateur central est abaissée de 90 à 80 km/h.
Par la suite, la loi a permis aux départements de revenir à 90 km/h sur certains tronçons après 2019.

Selon l'endroit, la limite peut donc varier – restez vigilants aux panneaux.

Zones réglementées

Zones à Faibles Émissions (ZFE)

La loi Climat et Résilience d'août 2021 impose la création de ZFE dans les agglomérations **de plus de 150 000 habitants** à partir du 1er janvier 2025. Dans ces zones urbaines, les véhicules les plus polluants (selon les vignettes Crit'Air) sont **progressivement interdits.**

Vérifiez la vignette Crit'Air de vos véhicules et les règles de chaque métropole où vous vous rendez.

Voies réservées

La loi d'Orientation des Mobilités (LOM) de décembre 2019 a permis la création de voies dédiées **au covoiturage, aux transports en commun, aux taxis et véhicules "propres"** sur les autoroutes urbaines.

Circuler sans y être autorisé peut valoir 135 € d'amende.

Zones de rencontre et rues piétonnes

De nombreuses communes étendent les zones de rencontre **(vitesse limitée à 20 km/h, priorité absolue aux piétons)** et les secteurs piétonniers.

En tant que conducteur, redoublez d'attention dans ces espaces partagés.

Le partage de la route :

Pour plus de sécurité

asre 49
ASSOCIATION SÉCURITÉ ROUTIÈRE EN ENTREPRISE DE MAINE-ET-LOIRE

Les autres usagers de la route

Un cycliste qui tend le bras indique qu'il va tourner.
Le regard du cycliste est un très bon indicateur.

Soyez attentif lorsque vous:

- Changez de direction
- Ouvrez votre portière
- Vous arrêtez

Le manque de puissance chez certains usagers:

Les scooters de petite puissance, comparables aux vélos en puissance, demandent une vigilance accrue sur la route pour une cohabitation sécuritaire avec les véhicules plus rapides.

Autorisation pour les cyclistes, usagers d'EDPM de franchir le feu rouge pour **suivre la direction indiquée par la flèche jaune**, tout en **cédant le passage** si nécessaire.

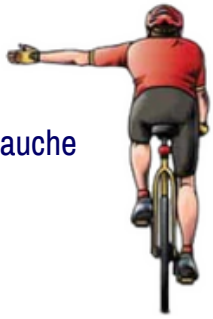

Je tourne à gauche

Je tourne à droite

Je ralentis / Je m'arrête

Le langage des cyclistes

En présence de ces signalisations, seuls **les cyclistes et les EDPM** doivent suivre ces instructions.

La courtoisie

Les 7 règles d'or

- Tâchez de garder votre calme en toutes circonstances.
- Gardez vos distances (de sécurité).
- Anticipez et signalez toute manœuvre.
- Respectez et signalez toute manœuvre.
- Soyez à 100% à ce que vous faites.
- Cédez le passage même si vous êtes prioritaire lors d'un ralentissement.
- La courtoisie est un cercle vertueux alors pensez à dire "merci"!

83% ont déjà eu peur du comportement agressif d'un autre conducteur.*

67% ont déjà injurié d'autres conducteurs.*

35% n'hésitent pas à doubler par la droite.*

*Source : Fondation VINCI Autoroutes (2024).

Jeu concours

Ce livret vous fournit toutes les informations essentielles pour réussir le questionnaire du jeu concours Sécurité Routière 2025 de l'ASRE49. Il a pour but de vous aider à découvrir ou revoir les règles du code de la route, les bonnes pratiques de conduite et le savoir-vivre, afin de rendre vos trajets futurs plus sûrs.

Les lots mis en jeux

1. Chèque voyage de 1 000€
2. Bon cadeau de 400€
3. Bon cadeau de 300€
4. Bon cadeau de 200€
5. Bon cadeau de 100€

Merci pour votre participation et bonne chance à tous !

Bibliographie :

Pour en savoir plus

1. Le risque routier professionnel : Risque routier professionnel (RRP) : 27 millions de Français concernés ! (***www.auto-infos.fr***) et Observatoire national interministériel de la sécurité routière (***www.onisr.securite-routiere.gouv.fr***).

2. Sous influence : L'alcool et la conduite (***www.securite-routiere.gouv.fr/dangers-de-la-route/lalcool-et-la-conduite***) et Alcool au volant : taux limite et sanctions (***www.legipermis.com/infractions/alcool-permis-conduire***).

3. Conduire sous Médicaments : La drogue et la conduite (***www.securite-routiere.gouv.fr/dangers-de-la-route/la-drogue-et-la-conduite***) et Contrôle positif aux stupéfiants au volant : les sanctions (***www.legipermis.com/infractions/amende-stupefiant-volant***).

4. Ne pas décrocher : Le téléphone et la conduite (***www.securite-routiere.gouv.fr/dangers-de-la-route/le-telephone-et-la-conduite***) et Téléphone au volant 2025 : amende, points, retrait de permis (***www.legipermis.com/infractions/telephone-au-volant***).

5. Rouler prudemment : À chacun son mode de déplacement (***www.securite-routiere.gouv.fr/chacun-son-mode-de-deplacement***).

6. Tramways et voies ferrées : Fiche n° 11 : Tramway et circulation routière : Sécuriser les mouvements tournants. (***www.doc.cerema.fr***) et Le rôle des tramways dans la sécurité routière et les règles à respecter (***www.codedelarouteenligne.fr***).

7. Poids lourds : De nouvelles réglementations pour la sécurité des poids lourds en 2024 (***www.totalenergies.fr***) et Poids lourds : la sécurité routière de A à Z (***www.securite-routiere-az.fr/p/poids-lourds***).

8. Autoroute en toute sécurité : Le site de la sécurité du personnel autoroutier (***www.personnel-autoroutes.fr/index.htm***).

9. L'écoconduite : Les mesures anti-pollution sur les routes (***www.securite-routiere.gouv.fr/chacun-son-mode-de-deplacement/dangers-de-la-route-en-voiture/mieux-conduire-en-voiture/eco***).

10. Réglementation en évolution : Les équipements de sécurité routière : ce qui change en 2025 (***lautomobiliste.fr/18/02/2025/les-equipements-de-securite-routiere-ce-qui-change-en-2025***).

11. Le partage de la route : Le partage de la route, un enjeu majeur de sécurité routière (***www.securite-routiere.gouv.fr/actualites/le-partage-de-la-route-un-enjeu-majeur-de-securite-routiere***).

ASSOCIATION SÉCURITÉ ROUTIÈRE
EN ENTREPRISE DE MAINE-ET-LOIRE

https://www.asre49.com

SÉCURITÉ ROUTIÈRE
VIVRE, ENSEMBLE.